

Dégradation de bien public Dégradation de bien privé

Par gradaba, le 20/05/2009 à 11:24

Bonjour à vous

Je vais vous expliquez les faits, et j'aimerai que vous me disiez comment cela va se passer ? Combien d'ammende, quel conséquence ?

Nous sommes un groupe de mineure.

Sans vouloir offenser personne, certain ont pris un drapeau de la France et l'on jeté dans un balcon (complétement stupid)

et d'autres sont montés sur une voiture, pour raison, de se prendre en photo dessus.La voiture était ouverte, en mauvais état biensure croyant qu'elle était abandonné.

Une personne étrangère, nous a interpellé en disant de descendre. Sans contesté on est descendu.

Tout le monde s'est calmé. Mais quelqu'un a appelé la police.

Nous étions assis sur un banc. Et la bac nous a arreté.

Nous somme resté en garde à vue.

Puis moi, jai été interrogé. J'ai raconté les faits, en les arrangeant (...)

(la c la vérité).

J'ai demandé les conséquences de ces actes, et elle m'as dit que ce n'était pas très grave, et qu'elle voyait que je n'y était pour rien..... dans la dégradation de la voiture, car le drapeau moi, je l'ai pas touché.

Mes amis sont toujours au commisariat et moi j'ai une convoquation la semaine prochaine.

Que va t'il se passer pour mes amis ? et pour moi si mes amis me trahissent ?